

## Conseil d'école du 18 octobre 2021

Début de séance : 17h35 Secrétaires de séance : Mme Hadrouf (parent élu API) et Mme Castagnol (enseignante)

Mot d'accueil, de bienvenue de la directrice d'école aux participants, et plus particulièrement aux nouveaux parents élus API et aux parents qui se sont portés volontaires.

### Installation du Conseil d'École

#### ● Présentation des participants

##### Présents :

- la mairie : Mme Boubidi
- les enseignants : Mme Alquier-Bouffard, Mme Barret, Mme Bouscary, Mme Castagnol, Mme Coat, Mme Fontan, Mme Ginibre, Mme Javerzac, Mme Payan, Mme Rabion, Mme Richou, Mme Tourange, M.Muezas
- les parents élus : Mme Caches (API), Mme Estivals, Mme Garrigues(API), Mme Hadrouf (API), Mme Labbé (API), Mme Lopez (API), M.Faggian
- la directrice de l'ALAE : Mme Pons

##### Excusés :

- Mme Marrou, inspectrice de l'Éducation nationale
- Mme Clouscard, adjointe déléguée à l'Éducation
- enseignants : Mme Armaing, Mme Mainson, les membres du Rased : Mme Calixtro (psychologue scolaire), Mme Dupouy et Mme Baritaud
- les parents élus API : Mme Casserat, Mme Gardon, Mme Périès, M.Périès

#### ● Compétences et règles de fonctionnement du conseil d'école (Document 1)

Document extrait du Règlement type départemental de la Haute-Garonne

#### ● Bilan de la commission électorale

Résultats des élections du 8 octobre 2021 :  
Nombre de votants inscrits : 477  
Nombre de votants : 267  
Suffrages exprimés : 89 blancs ou nuls

Taux de participation : 55,97% (en 2020 : 55,76%)

Pour l'école, avec 14 classes : 14 sièges à pourvoir / 1 liste présentée : 11 sièges pourvus par la liste élue API.

Déficit de sièges : suite à l'appel aux volontaires, deux parents ont présenté leur candidature : Mme Estivals et M. Faggian. Pas de tirage au sort nécessaire.

Remerciements de la directrice d'école aux membres de l'API qui ont assisté à la commission électorale, qui ont aidé à la mise sous pli et lors du dépouillement.

### Vie scolaire / Bilan de la rentrée scolaire

#### ● Bilan de la rentrée scolaire :

Rentrée scolaire dans le respect du protocole sanitaire en vigueur (niveau 2)

#### les effectifs et organisation des classes : document 2

Depuis la rentrée : 6 inscriptions et 5 radiations

	<i>Rentrée 2020 : Au 1<sup>er</sup> septembre 2020</i>	<b>Rentrée 2021 : Au 2 septembre 2021</b>	<b>Au 18 octobre 2021</b>
<b>CP</b>	70	50	50
<b>CE1</b>	69	60	61
<b>CE2</b>	67	57	58
<b>CM1</b>	64	70	69
<b>CM2</b>	57	63	63
<b>Total</b>	327 élèves 14 classes + dispositif UPE2A	300 élèves 13 classes + dispositif UPE2A	302 13 classes + UPE2A
UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants			

La constitution des classes est effectuée par le conseil des maîtres, en prenant en compte, entre autres, du nombre d'élèves par niveaux, de la configuration école (contraintes d'espace et d'aménagement).

Du fait d'une fermeture de classe cette année, à la demande du conseil des maîtres, la mairie a donné son accord pour que la **salle 1** soit une salle de réunion/salle pour des ateliers (arts, sciences).

#### Présentation des autres personnels présents dans l'école :

- 8 AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap)
  - depuis mi-octobre jusqu'en avril 2022 : présence tous les mardis d'un intervenant anglophone (Willson)
  - les intervenants EPS : selon les périodes Lysianne, Luc et Christophe
  - autres personnes présentes régulièrement sur le groupe scolaire : le Rased (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés) dont une psychologue scolaire nommée sur l'école : Mme Calixtro (présente sur le groupe scolaire principalement les jeudis) / bureau à l'école élémentaire (près de la BCD)
- Pas de service civique.

Questions des parents élus : Effectifs : suite à la suppression d'une classe cette année et des projets de la mairie pour le groupe scolaire : effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine ?

Réponse mairie : à cette date, pas de projections sur les effectifs à venir. Un recensement est sur le point d'être lancé.

Questions des parents élus : Demandes de dérogations et dispositif UPE2A : retour des demandes de dérogation pour une continuité des élèves relevant du dispositif UPE2A

Toutes les demandes de dérogation des enfants ayant fait une année en UPE2A et souhaitant rester sur le groupe scolaire ont été refusées (Cf conseil d'école du 14/06/2021 concernant ce point). Les enseignants demandent que leur avis soit pris en compte voire soutenu par la mairie dans le traitement des dossiers de demande de dérogation pour les élèves UPE2A pour l'année prochaine. Il est noté la difficulté de ces familles concernées qui ne sont pas en mesure de faire de telles demandes.

La mairie note cette demande, la transmettra et la soutiendra. Elle demande à ce que les enseignants remontent leur demande également à l'Éducation nationale. Il est expliqué que les élèves NSA (Non Scolarisés Antérieurement) ont droit à deux ans d'UPE2A.

#### ● **Protocole sanitaire et fonctionnement école**

Questions des parents élus : Protocole canicule (protocole mairie) déclenché en fin d'année scolaire 2020-2021 : comment cela s'est-il passé dans la pratique ? Pertinence du matériel et des propositions ?

Cette année 2021, le mois de juin n'a pas présenté de fortes chaleurs. Le dispositif mis en place consistait dans l'utilisation de thermomètres et de ventilateurs (quand nombre suffisant de prises électriques). Les recommandations de faire classe dehors à l'ombre des arbres est compliquée à mettre en œuvre (environnement proche routes ne favorisant pas l'attention des élèves, matériels, densité d'élèves si toutes les classes sortent...).

Remplacement d'un store réalisé cet été en salle 7 / Rideaux des classes modulaires changés sur un côté seulement (cotés cour).

Question des parents d'élèves : Organisation école (groupes) et problématique classe double niveau pour les récréations et lors de l'Alae

**Protocole sanitaire** avec 4 niveaux.

**Rentrée scolaire** dans le respect du protocole sanitaire en vigueur (niveau 2 jusqu'au 10/10/2021) / 3 groupes sur l'école

Niveau 2 du protocole sanitaire : cours en présentiel à l'école / maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains / port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves dès le CP / la limitation du brassage s'applique par niveau. Les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficultés importantes d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe. / la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux) / désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service / les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés.

Quel que soit le niveau du protocole sanitaire : dans les écoles, la fermeture de la classe pendant 7 jours est prévue dès le 1<sup>er</sup> cas de Covid avec poursuite des cours à distance.

**Classes fermées avec continuité pédagogique avec Ecole à la maison :**  
 classe CM2a les 16/17 septembre puis les 21/22 septembre / classe CPa du 21 au 24 septembre

**A compter du lundi 11 octobre 2021 : évolution du protocole sanitaire et passage au niveau 1**

Niveau 1 du protocole sanitaire : Cours en présentiel à l'école / Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains. / Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels/ (plus de port du masque par les élèves de l'école élémentaire) La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est pas obligatoire. Les regroupements importants sont limités. / Désinfection des surfaces les plus touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service. / Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur et en intérieur.

**Organisation Ecole/Alae selon le niveau du protocole sanitaire / Protocole niveau 1 :**

Accueil à 8h20 dans les classes (après lavage des mains)  
 récréations 10h-10h15 et de 13h45-15h pour les classes du bâtiment dur : cour côté chemin de Millasis, pour les classes modulaires : plateau sportif + cour classes modulaires  
 pour la classe double niveau CE2-CM1 : une récréation de chaque côté chaque jour

**Organisation Ecole/Alae selon le niveau du protocole sanitaire / Protocole niveau 2 :** 3 groupes constitués organisation des groupes selon les périodes en tenant compte créneaux natation et projets des classes, afin de permettre aux élèves des doubles niveaux de rencontrer les autres élèves du même niveau

**Fonctionnement période 1 :**

CP-CE1 (5 classes)	CE2a, CE2b, CE2-CM1, CM1a et CM1b (5 classes) tous CE2 ensembles	CM2a + CM2 b + CM1-CM2 (3 classes) tous CM2 ensembles
--------------------	--	---

**Pour période 2 (novembre-décembre) : contraintes même créneau natation élèves CE2-CM1 avec CM1-CM2 ( bus)**

CP-CE1 (5 classes)	CE2a, CE2b, CM1, CM1b (4 classes)	CE2-CM1, CM1-CM2, CM2a, CM2b (4 classes)
--------------------	-----------------------------------	--

**Période 3 (janvier février)**

CP-CE1 (5 classes)	CE2a, CE2b, CE2-CM1 + Cm1a tous les CE2 ensembles (4 classes)	CM1b : CM1-CM2, CM2a, CM2b (4 classes) tous les CM2 ensembles
--------------------	---	---

**Période 4 (mars avril)**

CP-CE1 (5 classes) :	CE2a, CE2b, CE2-CM1 + CM1b tous les CE2 ensembles (4 classes)	CM1a, CM1-CM2, CM2a, CM2b (4 classes) tous les CM2 ensembles
----------------------	---	--

**Période 5 (mai juin) : projet voile pour tous les élèves CM1**

CP-CE1 (5 classes)	CE2a, CE2b, CM2a, CM2b (4 classes)	CE2-CM1, CM1a, CM1b, CM1-CM2 (4 classes) tous les CM1 ensembles
--------------------	------------------------------------	---

**Question des parents d'élèves :** Tests salivaires dépistage Covid-19 : organisation et fréquence pour l'année des campagnes de tests / Que se passe-t-il en cas de refus de la famille ?

Tests salivaires uniquement pour les élèves dont les parents ont donné autorisation.

Tests déclenchés par rectorat.

Test du le 29 juin, avec 4 médiateurs : prélèvement rapide en ½ journée

Tests du 14 octobre : 2 médiateurs, cela a pris beaucoup de temps, en conséquence toutes les classes n'ont pas été testées.

Ces tests sont lourds à mettre en place (beaucoup de papiers à transmettre et à récupérer pour gérer le consentement des parents).

**Questions des parents élus :** Protocole sanitaire et installation capteurs CO2 ?

Mairie : 109 capteurs ont été reçus par la Mairie. Le groupe Hélène Boucher est prioritaire pour la distribution : 15 (pour les classes) + 8 (pour les autres espaces).

**Questions des parents élus :** Protocole sanitaire et utilisation du gel hydro alcoolique : est-ce exact que le gel hydro alcoolique est utilisé à la place du lavage mains, notamment pour faciliter l'articulation et l'organisation des temps école et temps ALAE ?

La directrice Alae précise que le gel hydro-alcoolique est utilisé non en remplacement du lavage de main mais en attendant de passer aux sanitaires avant le goûter et également après le goûter.

- **Sécurité :** tous les exercices sécurité sont faits en commun avec l'école maternelle

- **Exercice incendie :** jeudi 16 septembre vers 9h30 : déclenchement maternelle + côté classes modulaires

Observateurs : Présence de la mairie et un parent élu API (Mme Martial)

- **PPMS Intrusion :** mercredi 23 septembre vers 9h 30

scénario retenu : intrusion côté cantine/crèche – pour les classes : rester en silence dans classes

Observateurs : mairie (2 agents de la sécurité incendie), police nationale (2 personnes qui reprennent les fonctions du référent scolaire), un parent élu API (Mme Labbé)

**Questions des parents élus :** Sécurité / suite à l'exercice PPMS intrusion : suites ou actions prévues (investissement...) concernant les points de dysfonctionnement ?

Exercice incendie : L'alarme du cycle 3 n'est pas suffisamment forte (pour être entendue dans les classes concernées) bien que déclarée dans la norme selon la commission sécurité.

Exercice PPMS Intrusion : cet exercice a permis de relever des dysfonctionnements : des stores qui s'ouvrent de l'extérieur, des portes fermées qui cèdent sous la poussée d'un assaillant, des cornes de brume qui ne fonctionnent pas.

La mairie prend note de ces constats et fera un retour.

**Information des parents élus :** sécurité et circulation aux abords de l'école : Toulouse Métropole a proposé un réaménagement de l'allée de Millassis pour rendre la circulation fluide avec une piste cyclable; les riverains et parents devaient être consultés. Cet aménagement est inscrit au plan de charge de 2022. Demande de précisions concernant cet aspect sécurité avec des tensions régulières sur la circulation autour de l'école

Mme Boubidi présente une carte du groupe scolaire et les schémas associés aux 3 solutions proposées par Toulouse Métropole :

-cas 1 : conservation des 37 places de parking (perpendiculaires au trottoir comme actuellement), avec circulation à double sens et piste cyclable à la périphérie de la chaussée partageant une partie la chaussée avec les voitures (priorité aux cyclistes).

- Cas 2 : trottoir, piste cyclable dans les 2 sens, route dans les 2 sens, stationnement parallèle, réduit le nombre de places de parking à 20

-Cas 3 : conservation des 37 places de parking (perpendiculaires au trottoir comme actuellement), trottoir, piste cyclable dans le 2 sens, route en sens unique

La mairie organise une consultation de toutes la parties prenantes (écoles, parents d'élèves, riverains).

- **Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Cette année, les APC ont lieu les mardis et jeudis de 11h30 à 12h15 (2 x45 minutes sur 24 semaines = 36h)

Les APC se déroulant en dehors des 24h du temps scolaire obligatoire, nécessitent l'accord des familles est obligatoire.

L'objectif de ce temps d'APC est principalement de consolider les apprentissages principalement en lecture et en maths .

Projet de la mise en œuvre des APC de l'année scolaire 2021-2022 validé par IEN le 17/09/2021.

### ● Coopérative scolaire

Bilan présenté (voir document distribué)

Signature des comptes avec un représentant API le 27/09/2021

**Questions des parents élus :** actions prévues par l'école (enseignantes et/ou ALAE) et partenariat avec l'API afin d'optimiser les actions (exemple : pour l'opération « sapins » )

Actions menés par l'API :

Vente de Madeleines bijoux : 99,90€, versement à venir

Terracycle : montant à préciser versement à venir

Vente de gâteaux au marché le 16 octobre : 476€, versement à venir

L'action de vente de sapins de Noël est en cours d'études. L'API a récupéré les tarifs de trois fournisseurs. L'équipe enseignante attend de son côté un retour de 3 autres fournisseurs. L'action pourra être menée conjointement API et équipe enseignante, à suivre donc.

### ● Stages de réussite

-stages d'été : stages de réussites proposés aux élèves rencontrant des difficultés importantes en français et maths – les matins / stages d'été qui ont eu lieu à l'école G.Sand:

stage de réussite du 7 au 13 juillet

stage de réussite du 16 au 20 août

stage de réussite du 23 au 27 août

-stage automne : il aura lieu du 25 au 29 octobre, les matins à l'école Savary.

En attente réponses familles

➡ Une des attributions du conseil d'école est de donner son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles. Bilan approuvé par le conseil d'école

## Règlement intérieur 2021-2022 + au dos la Charte de la Laïcité

Document 3 : présentation des modifications

➡ Vote du RI : le règlement intérieur est validé par le conseil d'école

## Projets d'école pour l'année 2021/2022

Projet d'école (document 2) / Projets des classes, activités culturelles et sportives, sorties pédagogiques

Toutes les classes inscrites à « Ecole et Cinéma ».

Le projet d'école et prévisions pour l'année scolaire 2021/2022 des projets des classes, activités culturelles et sportives de l'école, sorties pédagogiques :

CP : musée de l'école, à Saint Clar (Gers) , atelier au Pavillon blanc

CE1 : Museum d'histoire naturelle de Toulouse, intervention d'une personne des services des archives de la ville, Pavillon Blanc

CE2 : Projet *Danse à l'Ecole* (accompagnement chorégraphe, spectacle et restitution à la Halles

Comminges), Pavillon Blanc, Classe hors les murs pendant une semaine

CE2-CM1, CM1-CM2 : Pavillon Blanc, Musée de l'école à Saint Clar et projet Voile (tous les CM1) au lac de Thoux St Cricq

CM2 : classe théâtre avec la troupe Paradis Eprouvette, 2 interventions dans l'année pour installer un projet théâtre (classe hors les murs théâtre avec une représentation )

Classes cycle 3 : jardin potager, hôtel à insectes, compostage

➡ Le conseil d'école donne un avis favorable aux différentes activités présentées.

## Mairie / ALAE

### ● Les travaux effectués durant l'été et depuis la rentrée

- pas de gros travaux durant l'été, travaux d'entretien
- installation de vidéoprojecteur dans toutes les classes / Report de la livraison de l'équipement informatique
- bancs installés au plateau sportif
- rideaux salles modulaires changés en partie

Question des parents d'élèves : l'API a participé à la remise du label Eco École à l'école Lucie Aubrac : *une initiative similaire (ou autre) serait-elle envisageable ou est-elle envisagée pour le groupe scolaire Hélène Boucher ? Comment l'API pourrait-elle être associée ?*

L'équipe enseignante n'a pas connaissance du dispositif label Eco-Ecole.

La directrice de l'ALAE précise que c'est un dispositif qui implique plusieurs parties prenantes : ALAE, équipe enseignante, service de restauration, Maison citoyenne, parents. Processus au long cours / Accompagnement de terre toulousaine, écolabel : label national, consiste dans la gestion par projets, grille de départ de base pour voir les projections possibles, grille cible finale avec des gestions à mettre en place. 18 objectifs de développement durable, travail de 1 ou 2 axes par année.

Réflexion du conseil d'école quant à ce sujet.

### ● Présentation pour l'année 2021/2022 : Alae, PEDT, cantine

La directrice de l'ALAE indique qu'il est prématuré d'annoncer les projets car les appels à projets sont en cours.

Question des parents d'élèves : *Grève et demande mise en place service minimum Alae : difficultés importantes des familles pour s'organiser quand grèves*

Grève des enseignants : si plus de 25% de gréviste, service minimum à mettre en place par mairie.

Grève ALAE : il n'y a pas de réquisition, donc il n'y a pas de service minimum.

Question des parents d'élèves : *effectif de l'équipe ALAE stabilisé et pérenne ?*

Réponse : Au niveau légal (taux d'encadrement) oui, mais recrutement en cours pour renforcer effectifs

## Questions des parents élus API

Les questions ont été abordées au fur et à mesure du conseil d'école durant les différents points

\*\*\*\*\*

Prochains conseils d'école : Mardi 15 février 2022 à 17h30 et Jeudi 23 juin à 17h30

*Fin du conseil d'école : 19h35*

Mme Petitprez,  
Directrice d'école

Mme Hadrouf,  
Parent élu API

Mme Castagnol,  
Enseignante

**Ecole élémentaire  
Hélène BOUCHER**  
10, chemin des Carrières  
31770 COLOMIERS  
05 61 63 50 49  
ce.0310432b@ac-toulouse.fr